Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 022-212200687-20260907-2026_60-DE

Côtes d'Armor	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de Grâce-Uzel
	SÉANCE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation : 1ER/09/2026
Date d'affichage : 1er/09/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-six le sept du mois de septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Grâce-Uzel légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HINDRÉ.

Étaient présents : M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Miguel PINÇON, M. Jean-Marc VIDELOT, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Stéphanie LE MÉE, Mme Kathleen BOUVET, M. Damien MANGONNEAUX.

Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance

2026-60 MISE A DISPOSITION DES ANCIENS VESTIAIRES DU FOOT AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société de chasse a exprimé le souhait de pouvoir bénéficier de l'ancien local des vestiaires du foot, leur local actuel étant devenu obsolète et ne répondant plus aux besoins de l'association.

Après avoir rappelé que ce bâtiment communal est aujourd'hui inoccupé et peut être réaffecté à un usage associatif sans incidence sur les autres services municipaux, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'étudier la possibilité de mettre ce local à disposition de la société de chasse.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de donner un accord de principe pour la mise à disposition de l'ancien local au profit de la société de chasse ;
- Précise que cette mise à disposition fera l'objet d'une convention définissant les conditions d'occupation, d'entretien, d'assurance et de responsabilité ;
- Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer la convention à intervenir.

Pour extrait conforme,

Le Maire, **La Secrétaire,**

François HINDRÉ, **Stéphanie LE MÉE,**